



Pascal DELPLANQUE

2, rue du canal
56460 La Chapelle caro
0297705457 - gsm. 0609382098
pascal.delplanque@wanadoo.fr

**Monsieur le Maire de la commune nouvelle
du VAL D'OUST
1 rue Nationale
Le Roc St André
56460 VAL D'OUST**

La Chapelle Caro le, 30 janvier 2016

Monsieur le MAIRE,

La nouvelle commune devait, selon vos propres propos, être le rassemblement et l'union dans l'intérêt des citoyens des trois communes historiques de QUILY, du ROC SAINT ANDRE et de la CHAPELLE CARO.

Lors du dernier conseil du mercredi 27 janvier 2016, force est de constater que l'intérêt des citoyens n'était pas à l'ordre du jour.

Les propos et attitudes délétères, le manque évident d'information sur les conséquences de la décision à prendre, la volonté délibérée de certains élus de se cacher derrière un vote à bulletin secret plutôt qu'un vote public motivé en sont la démonstration.

La trahison aux fondements de la nouvelle commune crée de fait la suspicion sur la représentativité de nos citoyens au sein de ce conseil et entache ses décisions.

L'impact de la décision prise le 27 janvier dernier pour les citoyens et pour le secteur économique peut être insupportable pour les plus faibles et remettre en cause des projets à venir pour d'autres.

En tant que citoyen, chef d'entreprise, investisseur sur la commune historique de la Chapelle Caro et élu, par ailleurs sollicité par des concitoyens du Val d'Oust, je vous demande expressément d'annuler la délibération du conseil de la nouvelle commune et de la remplacer par un vote citoyen de l'ensemble des populations de la nouvelle commune sous forme référendaire.

Ce vote démocratique ne pourra être suspecté de partisanerie, il s'imposera à tous et permettra de gérer sans arrière-pensée dans l'intérêt public ce nouveau territoire.

Dans l'intérêt des populations

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes respectueuses et démocratiques salutations

Pascal DELPLANQUE